



ORAL HEC Paris 2023
Économie, sociologie et histoire du monde contemporain

Programme Grande Ecole

Au cours de la session 2023, le jury a auditionné les **234 candidats admissibles**. L'ensemble des sujets proposés a porté sur le **programme des deux années** de la classe préparatoire ECE et a mobilisé des connaissances relatives aux **trois disciplines** que sont l'économie, la sociologie et l'histoire du monde contemporain. Chaque sujet permettait aux candidats de rendre compte au moins de deux de ces trois dimensions ; lorsque, à l'examen de l'exposé, le candidat se limitait à seulement l'une des trois disciplines du programme, des questions étaient alors posées sur l'une ou l'autre des deux disciplines non abordées.

Les **84 sujets** traités sont des sujets de réflexion et de synthèse, solidement ancrés dans le programme des deux années ; ils exigent que les candidats mobilisent des connaissances dans plusieurs champs disciplinaires, parfois (mais plus rarement) les trois d'ailleurs. De nombreux sujets avaient un libellé en rapport direct avec des thématiques d'actualité mais, dans ce cas, la réflexion historique et l'analyse économique devaient être sollicitées ; il est ici important de rappeler que le concours a pour mission de sélectionner des candidats qui occuperont, dans l'avenir, des postes de décision et qu'à ce titre la compréhension des phénomènes économiques actuels est indispensable ; l'ancrage dans le monde contemporain et l'analyse des enjeux du moment sont des qualités nécessaires à déployer. L'argumentation des candidats doit plus généralement combiner une analyse précise dans le domaine économique, sociologique et ou historique et des références factuelles illustratives des propos.

Afin de hiérarchiser les performances des candidats, ce qui est l'objectif d'une épreuve de concours, un même sujet a été traité par deux ou trois candidats successifs.

Concrètement, l'épreuve se déroulait en deux phases :

- dans un premier temps, le candidat exposait le sujet préparé en salle de loge pendant 10 minutes maximum, exposé qui était suivi de questions pendant 5 minutes qui s'y rapportaient directement

- dans un second temps, de 5 minutes, le candidat répondait à une question, non préparée en loge, qui avait une dimension plus « technique », plus formalisée, micro ou macroéconomique. Le candidat était invité à traiter cette question sous forme graphique ou schématique si cela l'aidait dans le raisonnement.

Les prestations ont été globalement correctes, à l'image de l'année précédente. Ainsi, pour la plupart des candidats, l'appropriation de l'analyse économique et de la théorie économique, comme des concepts, a été tout à fait satisfaisante, de même que la qualité de réflexion et d'argumentation. Cependant, le jury n'a pas assisté cette année à des prestations remarquables, ce qu'il a vivement regretté. De plus, trop de candidats ont eu de la peine à élever leurs analyses à un niveau souhaitable, les concepts étant soit mal soit approximativement maîtrisés. En conséquence, la **moyenne de l'épreuve est de 11,99 sur 20** (11,92 en 2022, 12,21 en 2021, 11,83 en 2019, 12,16 en 2018, 11,39 en 2017, 11,7 en 2016 et 12,29 en 2015), l'écart-type de **2,47** (contre 2,65 en 2022, 2,40 en 2021, 2,56 en 2019, 2,45 en 2018, 2,68 en 2017, 2,72 en 2016 et 3,11 en 2015), la moins bonne de **5 sur 20** et la meilleure note de **19 sur 20** ; 2 candidats ont 18/20 et 9 candidats ont 17/20.

Plus précisément, la **répartition des notes** permet de tirer les constats suivants :

- 84 % des candidats ont une note supérieure ou égale à 10/20
- 25 % des candidats a une note supérieure ou égale à 14/20
- 15 % des candidats ont une note supérieure ou égale à 15/20
- 21 candidats ont une note supérieure ou égale à 16/20.

Dans un premier temps, il convient de noter que, sur un plan formel, **les prestations sont de forte bonne tenue** : l'expression orale est précise, le registre de français tout à fait adéquat, l'exposé clair et structuré, l'attitude très positive... Cette maîtrise est incontestablement le fruit d'un travail rigoureux effectué dans les classes préparatoires pendant deux ans.

Cependant, dans un second temps, le jury souhaite mettre l'accent une fois de plus sur des aspects qu'il conviendrait à l'avenir de modifier :

- la plupart des candidats souhaitent reproduire à l'oral (donc en 10 minutes maximum) le modèle de la dissertation de l'écrit en 4 heures, avec 3 parties et parfois autant de sous-parties (beaucoup font même une introduction de 4 minutes !). Ceci est irréaliste. L'oral est une **épreuve spécifique**, non une « mini-dissertation » ; il s'agit d'un exercice pédagogique autonome, qui a ses propres « codes » en raison des contraintes particulières d'un oral court. De manière plus précise encore, l'introduction pose souvent problème, apporte peu, et se limite trop souvent à une glose sur l'énoncé du sujet sans mettre en valeur la moindre problématique ; or, il ne faut pas le perdre de vue, le jury évalue avant tout la capacité à problématiser la question et à en présenter les enjeux principaux. Quant à la conclusion, elle est dans la très grande majorité des cas une synthèse, beaucoup trop longue, de l'exposé ; la valeur ajoutée apportée est donc très faible. Ainsi, le jury a l'impression que le candidat cherche à « tenir » les 10 minutes... quitte à réduire la densité et la pertinence des propos ; c'est dommage !

- beaucoup (trop) de candidats ont tendance à **réciter des fiches de connaissances** qui sont « plaquées » dans l'exposé ; il suffit parfois qu'un concept soit mobilisé par le candidat pour qu'il développe des parties de cours, très souvent de manière inappropriée par rapport au sujet. Ceci le rassure probablement, mais peut conduire à effectuer des hors sujets pénalisants. Durant la demi-heure de préparation, le candidat doit s'efforcer de réfléchir au sujet posé et non à chercher quelles fiches de connaissances sélectionner

- d'une manière générale, le jury constate chaque année (et déplore) que deux champs importants sont très mal maîtrisés par les candidats : d'une part l'**économie budgétaire et fiscale** et d'autre part les « **questions sociales** » (structure de la protection sociale, modes de financement, enjeux et réformes dans ce domaine, évolution dans leurs grandes lignes des relations sociales et professionnelles...); or ces champs sont au cœur des grands débats et enjeux contemporains. Plus généralement, les ordres de grandeur de données économiques majeures sont souvent très approximatifs

- durant leur exposé, de nombreux candidats citent beaucoup d'auteurs et d'articles, parfois plus d'une dizaine ; si des **références théoriques** sont nécessaires, il n'en demeure pas moins qu'elles doivent être comprises, éventuellement relativisées... du moins toujours lues ; or tel n'est pas le cas ! Très souvent, les auteurs des articles ou des ouvrages cités avancent des idées beaucoup plus nuancées que ce que rapportent les candidats, ce qui apporte la preuve que ces sources originelles n'ont pas été lues *in extenso*. Le jury souhaiterait vivement que le candidat tire parti de ses lectures, pense plus par lui-même et soit surtout beaucoup plus critique.

Cette session est celle de la mise en place d'un nouveau programme d'ESH, rénové dans son contenu, mais surtout dans la particularité est que l'« Economie approfondie » a été intégrée dans le corps du programme. Ainsi, en toute rigueur, chaque sujet exige la mobilisation d'outils formalisés (équation, courbes, graphiques...). Dès que cela apparaissait possible et pertinent, les candidats ont pour la majorité d'entre eux satisfait à cette exigence. Il est important de rappeler ici que les analyses microéconomique et macroéconomique sont essentielles pour la poursuite des études dans toute école de management, et qu'elles sont toutes deux présentes dans de nombreux domaines d'enseignement à HEC tels que la gestion, la finance ou le marketing par exemple. **L'intégration de ces deux champs dans les différents éléments du programme rénové d'ESH n'a pas pour objectif leur dilution, mais bien au contraire leur généralisation.**

Comme chaque année, le jury a désiré publier la **liste intégrale des sujets proposés** :

Commerce international et inégalités

Le Plan plus efficace que le marché ?

Le rôle du progrès technique dans la croissance française depuis 1945

Faut-il fiscaliser la Sécurité sociale ?

Immigration et emploi

Peut-on parler d'une compétitivité écologique ?

Faut-il réformer le système monétaire international ?

Qu'est-ce que la valeur économique ?

Les cryptomonnaies sont-elles des monnaies ?

L'homo oeconomicus

Les barrières à l'entrée

En quoi la connaissance est-elle un moteur de la croissance économique ?

L'ultralibéralisme, une variante du libéralisme ?

Les enjeux de la mise en place d'un taux mondial pour l'impôt sur les sociétés

Comment mettre le commerce international au service du climat ?

Les dépenses publiques doivent-elles jouer un rôle contracyclique ?
La croissance, pour qui ?
La crise des *subprimes* a-t-elle encore des impacts sur l'économie aujourd'hui ?
Les enjeux de la tarification du carbone
Le retour d'un État régulateur pour un modèle économique soutenable ?
A quoi sert le Fonds monétaire international ?
Comment gérer la dette climatique ?
Les inégalités de salaire dans la théorie économique
Les mutations de la finance au XXIe siècle
Faut-il bloquer les prix pour lutter contre l'inflation ?
La courbe de Phillips est-elle d'actualité ?
Quelles conséquences de l'allongement de l'espérance de vie en France ?
Le système monétaire international actuel est-il efficace ?
Faut-il développer les contrats subventionnés ?
Indemniser le chômage ?
La formation du taux d'intérêt
Faut-il abandonner les critères de Maastricht ?
Quelles conséquences de la crise pétrolière de 1973 ?
Les devises sont-elles en concurrence ?
Quelles leçons tirer des crises inflationnistes en France au XXe siècle ?
Faut-il indexer les salaires sur l'inflation ?
L'évolution de la répartition de la valeur ajoutée en France depuis 1945
Les monnaies numériques de banque centrale
L'État doit-il administrer les salaires en France ?
Faut-il sauver les banques en difficulté ?
Les coûts de l'inflation
Comment élever le taux d'activité en France ?
Qui doit capter la rente pétrolière ?
Le rôle des dépenses militaires dans la croissance économique des grandes nations depuis la Seconde Guerre mondiale
Peut-on parler d'un modèle social français ?
Quelle politique contre l'hyperinflation ?
La France est-elle condamnée au déficit commercial ?
Fin du mois *versus* fin du monde ?
Quel rôle pour les syndicats au XXIe siècle en France ?
Assiste-t-on à une démondialisation ?
Quel bilan de l'euro pour la France ?
Qu'a-t-on appris de la crise pétrolière de 1973 ?
Comment peut-on expliquer les choix des consommateurs ?
L'inflation est-elle préférable à la déflation ?
Faut-il développer les fonds de pension en France
Comment lutter contre la pauvreté ?
Faut-il sacrifier le bien-être présent pour réaliser le bien-être futur ?
Vers une multipolarité du système monétaire international ?

Marché du travail et inclusion

Quelles leçons tirer de l'analyse keynésienne pour lutter contre l'inflation ?

Prix et salaires en France depuis 1945

Le budget, une arme contracyclique ?

Les déterminants du prix du pétrole

La couverture des risques sociaux doit-elle être soumise aux lois du marché ?

Les barrières à la sortie d'un marché

Politique industrielle : le retour ?

« L'inflation est de la taxation sans législation ». Commentez cette affirmation de Milton Friedman.

Les banques centrales sont-elles impuissantes ?

Les GAFAM sont-elles des entreprises « comme les autres » ?

Consommer aujourd'hui ou consommer demain ?

Limites et critiques de la théorie keynésienne de la consommation

Le chômage peut-il être volontaire ?

Le « *too big to fail* » (« Trop grand pour faire faillite ») peut-il être érigé en principe ?

Comment se forment les taux de change ?

La zone euro est-elle en danger ?

« Faire » ou « faire faire » : comment l'entreprise peut-elle choisir ?

« Tous rentiers », une réalité dans la France de 2023 ?

Comment enrayer la désindustrialisation de la France ?

La formation des cours des actions sur le marché des capitaux

Comment réguler un monopole naturel ?

Qu'est-ce qu'une politique économique crédible ?

Pourquoi les gains de productivité ralentissent-ils au XXI^e siècle ?

Pourquoi les agents économiques demandent-ils de la monnaie ?

Les principes de la gestion d'un portefeuille d'un ménage

Le jury est donc, en résumé, globalement satisfait de la qualité des candidats à cette session. Il attend de l'étude attentive du nouveau programme une capacité accrue à comprendre les enjeux économiques et sociaux contemporains, ce qui apparaît essentiel pour qui ambitionne d'entrer dans une école prestigieuse de management.